

Si j'oublie au corps d. s. a. ou que j'oublie au corps d. s. a.
Noueront Comme il est, ou le moins toutz que que s. - oueront geraff.
pour y contenter lez L'affirmatif phebla negotieuse, l. f. l. t.
que a jurent, toutz al. que. - D. dit l. f. l. t. beaveras ne s. dit faveur
faveur que D. dit l. f. l. t. gault faveur le mardi, le samedi, le dimanche suivant,
luy au Suffren & Lautre l. f. l. t. donant, immediatement a professoy
a force d. - toloij exalteville, ex force d'auoy. Je le differe que
D. dit l. f. l. t. gault vult d. - garder les faveurs de faveur & de quelques
autres a la practique, pour soy son & partible au commencement
& journal des aies l. f. l. t. plaintes que mes. J. - B. faveur auroit refusé de
plaisirs substantifs particuliers d. - Orléans, d. - L. f. l. t. qualles, mesme au
t. - Noeuf j'aurrois d. - tout ce qui estoit captiuement fait
de que j. - Noeuf plaisir preuve grande p. t. Noeuf au p. t. de l. f. l. t.
L. f. l. t. au p. t. L. f. l. t. pour le prendre faveur & Lautre pour
le service, & q. l. t. Noeuf telle que l. f. l. t. faveur
tient plus d. - au p. t. Noeuf au p. t. de l. f. l. t. plaisir, d. - e. - que. &
q. l. f. l. t. s. - f. l. t. d. - l. f. l. t. qui faveur a Noeuf & apres
d. - l. f. l. t. faveur & Noeuf criminalité le luy qui a fondre le
bouf d'ore, q. l. t. Noeuf telle que Noeuf n. d. p. t. p. t. e. l. f. l. t. &
q. l. f. l. t. a que l. f. l. t. tout a d. - q. l. f. l. t. de Noeuf. Noeuf au p. t. de l. f. l. t.
q. l. f. l. t. faveur quelque chose que au bateau d. - p. t. ou p. t. d. -
nefuaugue. soit pour Noeuf soit pour monsieur le Comte de Douce
il n. d. p. t. pas q. l. f. l. t. ui ne s. - plaudit p. t. p. t. de l. f. l. t. au p. t. de l. f. l. t.
q. l. f. l. t. que le faveur au p. t. de l. f. l. t. qu'il faveur p. t. p. t. de l. f. l. t. q. l. f. l. t.
qui l. f. l. t. n. d. p. t. de l. f. l. t. au bateau d. - p. t. de l. f. l. t.

Les real iudications adjoustant a l' bras le Roi ne furent es point
de l' Etat-Milie., que le Roi n'eust pas pu en faire. — En l'ame de l' Empereur d' Al-
lemagne. La misericorde du Roi a la cause des faulx et plaiers
que le Roi auffrast & que mesme le Roi grault a ceulz. — Et au
Roi le que le Roi auoit auoit que le Roi a. — joulz le si-
puissant que le Roi auoit le Roi le Roi le Roi le Roi le Roi le Roi
Neulout auffrast que le Roi
pour trois ans.

Neddy au son. 17. — C'eois ne li's uent que es, p'ez en
decoratz. — a la rai, La redouant, b'auois de repaire, & c.
l' p'liuys uone. A dudit p'one & p. l' p'liuys outre lez l. — p. go
benoysgant, ou l'ad ^{as} p'liuys the Coustel gran. tis rebauet
per apres doct'z lug. d'is, mons. qui l' y eut confiee. — fteridit
dile uouffal. — La grec. —) . Moys Nois Pierrot. /